

La diminution drastique des durées moyennes de séjour en établissements de santé va nécessiter une révision complète des relations entre les différents acteurs de la prise en charge des patients.

Notre profession est-elle prête ?

C'est à partir de thèmes structurants que nous avons choisi d'aborder ce sujet au cours de la 11^{ème} journée régionale URFNI LR MP.

En effet, le développement de la **Chirurgie Ambulatoire** et de la **Réhabilitation Rapide Après Chirurgie (RRAC)** se fera en partie grâce à une organisation des soins de ville dans lesquels les infirmières libérales jouent un rôle prééminent.

Il ne viendrait aujourd'hui à personne l'idée de contester la pertinence de ce développement.

Les objectifs posés par les pouvoirs publics vont amener au secteur de ville des patients dont l'immense majorité des soins post opératoires devra être réalisée par les IDEL.

Dans ce contexte, les infirmières libérales sont elles suffisamment visibles et lisibles pour les établissements de santé ?

« Faire savoir notre savoir faire »

C'est donc en toute transparence, que nous devons nous préparer à devenir les interlocuteurs privilégiés des établissements de santé. L'inscription de nos cabinets dans **une démarche qualité** va devenir un élément clé de ce partenariat pour garantir le succès de cette collaboration.

Des prestataires de services aux grands groupes industriels et commerciaux, tous, s'engagent ou se sont engagés dans une démarche qualité afin d'être reconnus et retenus lors de l'attribution des marchés.

Il en est de même pour notre profession et reprenons à notre compte la formule :

« Dans notre cabinet, on dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on dit »

Nous réaliserons au cours de cette journée un focus sur le **dossier de soins infirmiers**, outil essentiel à l'optimisation de la continuité et de la coordination des soins et, élément indispensable dans la construction d'une démarche qualité d'infirmière libérale.

Les Syndicats FNI

FNI 11 ▶ Mme Catherine THOMAS
04 68 65 13 85 - catherine.thomas003@orange.fr

FNI 12 ▶ Mme Martine ESTIVALS
06 29 70 00 00 - fni12@orange.fr

FNI 30 ▶ Mme Josèphe COUDERC
04 66 29 21 11 - syndic.fni30@orange.fr

FNI 31 ▶ Mme Carine GARCIA
06 87 10 87 14 - carinegarcia.inf@gmail.com

FNI 32 / 09 / 47 / 65 ▶ Mme Josiane CAPRON
06 08 47 06 40 - fni32@orange.fr

FNI 34 ▶ Mme Hélène MONTEILS
04 67 69 75 09 - fni34@orange.fr

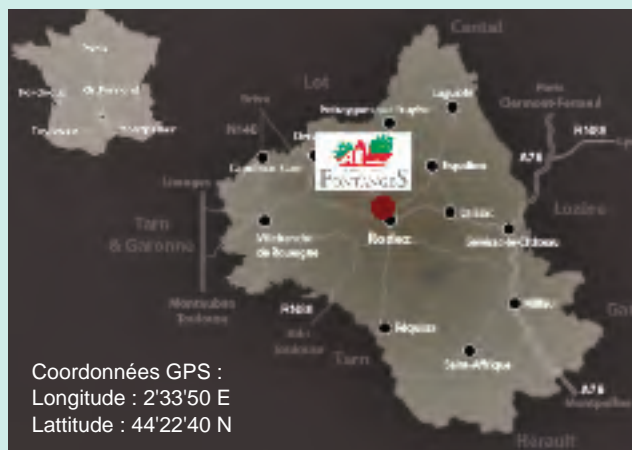
FNI 48 ▶ Mr Christophe RANC
04 66 47 67 51 - president.fni48@aol.com

FNI 66 ▶ Mme Christine SOULÉ GAZEU
04 68 35 06 53 - fni66@orange.fr

FNI 81 ▶ Mme Marie Cécile BARTHES
06 08 46 84 17 - barthes-marie.cecile@orange.fr

FNI 82 ▶ Mme Chantal LACASSAGNE
05 63 95 93 54 - emmaelo@orange.fr

Possibilité de co-voiturage des villes de vos syndicats locaux



Plan d'accès :
Hostellerie de Fontanges
Route de Conques - D 901
12850 Onet le château - Rodez

urfni
Union Régionale des Syndicats FNI
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
LRMP

Jeudi 13
octobre 2016

urfni
Union Régionale des Syndicats FNI
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
LRMP

11^{ème}

Journée Régionale
des infirmiers libéraux
du Languedoc Roussillon
et de Midi Pyrénées
dans l'Aveyron
Hostellerie de Fontanges
Rodez

Ensemble,
valorisons l'exercice
libéral infirmier
et préparons l'avenir !

PROGRAMME JEUDI 13 OCTOBRE 2016

9h00 - 9h30

▶ Les prises en charge après chirurgie : Combattre les idées reçues

- Introduction générale
- Développement de la Chirurgie Ambulatoire :
Quels enjeux pour les infirmières libérales ?

Mr Daniel Guillerm,
Directeur Sphère Consulting Santé.

9h30 - 11h00

Table ronde

▶ Chirurgie Ambulatoire et Réhabilitation Rapide Après Chirurgie (RRAC)

- Définitions

- L'évolution des pratiques en ambulatoire suit-elle
l'évolution des techniques opératoires ?
- Quelles sont les attentes réciproques des
établissements de santé et de la médecine de ville ?
- Ébauche de pistes d'améliorations
du chemin clinique des patients.

Dr Alexandru Nebunescu,
Chirurgien, Unité de chirurgie orthopédique du CH de Rodez

Mme Carole Lamotte,
Infirmière libérale, Elue URPS MPLR

Représentant du CISS,
Collectif Interassociatif Sur la Santé

11h00 - 11h30 : Pause

11h30 - 12h30

▶ Présentation du projet Intervention Soins Infirmiers Post Ambulatoire à Domicile réalisé en Picardie ISIPAD

Mme Marie-Odile Guillon,
Infirmière libérale, Présidente de l'URPS des Hauts de France

12h30 - 14h00 : Déjeuner

14h00 - 15h30

▶ La démarche Qualité, contrainte ou levier de reconnaissance des IDEL ?

- La démarche Qualité : Pourquoi ?
- Éléments de contexte, qu'est ce qu'une charte Qualité ?
 - Comment démontrer la qualité du travail
quotidien des IDEL et comment le valoriser ?
- Présentation de la charte Qual'Idel.

Mr Abdel Iazza,
Membre du comité de pilotage Qual'Idel,
Fédération Nationale des Infirmiers.

15h30 - 16h00 : Pause

16h00 - 17h15

▶ La coordination des soins et Dossier de soins infirmiers

- Comment assurer une continuité des soins
et une coordination de qualité avec les autres
professionnels de santé et le secteur médico-social ?
- Le dossier de soins infirmiers, outil indispensable à
la continuité et à la coordination des prises en charge.

Mme Caroline Dewas,
Cadre de santé, formatrice AFCOPIIL

17h15 - 17h30

▶ Conclusion des travaux

Mme Josiane Capron,
Infirmière libérale, Présidente URFNI Midi Pyrénées
Mr Jean François Bouscarain,
Infirmier Libéral, Président URFNI languedoc Roussillon

Inscription à la 11^{ème} Journée Régionale des infirmiers libéraux du LR - MP

- ▶ Nom
- ▶ Prénom
- ▶ Adresse
- ▶ Portable
- ▶ e-mail

Frais de séminaire + pauses + repas*

- 50 € adhérents FNI
- 50 € infirmiers(ères) parrainés(es)
par un adhérent fni :

Nom

- 55 € non adhérents FNI

Chèque à l'ordre de l'URFNI LR
(déductible en frais professionnels)

Obligation de fournir l'attestation de
versement URSSAF pour la contribution au
fonds d'assurance formation des non salariés
pour valider l'inscription.

Le bulletin d'inscription et le règlement sont à
renvoyer avant le 1^{er} octobre 2016 (nombre
de places limitées) au :

URFNI LR

Maison des professions libérales
285, rue Alfred nobel - 34000 Montpellier

urfni
Union Régionale des Syndicats FNI
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
LRMP

*Limite du délai de rétractation pour le remboursement des inscriptions :
1^{er} octobre 2016 inclus.